

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2020-95

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Institutions et  
vie politique

Sous matière :  
Désignation de  
représentants

**OBJET :**  
**DESIGNATION  
D'UN MEMBRE AU  
CONSEIL DE  
SURVEILLANCE  
DU CENTRE  
HOSPITALIER DE  
CASTELNAUDARY**

Séance du Conseil Municipal du 15 juin 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Précillia, GAIANI Audrey, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICHI Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations** :

M. PINEL Jean-Louis donne procuration à M. THOMAS Guy,

**Absents** : Néant

**Secrétaire** : Mme GAIANI Audrey

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 09.06.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 09.06.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **19 JUIN 2020**

L'assemblée est informée que le décret n°2010-361 du 08 avril 2010, qui fait suite à la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, fixe notamment les missions, la composition ainsi que le mode de fonctionnement des Conseils de surveillance des hôpitaux.

Dans ce cadre, il est rappelé à l'assemblée que Monsieur le Maire est membre de droit du Conseil de Surveillance du centre hospitalier Jean-Pierre Cassabel de Castelnaudary.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**PREND ACTE** que M. Patrick MAUGARD, Maire, est membre de droit et représente la commune au sein du Conseil de Surveillance du centre hospitalier Jean-Pierre Cassabel de Castelnaudary.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ampliation faite le :  
**18 JUIN 2020**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**17 JUIN 2020**  
Par publication le :  
**19 JUIN 2020**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE  
Accusé de réception en préfecture  
011-211100763-20200615-DB202095-DE  
Reçu le 17/06/2020




Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 juin 2020.



Le Maire,  
  
Patrick MAUGARD